

En ligne tous les mercredis

13 mars 2013

LA VIE ECONOMIQUE

- [Formation professionnelle : les chômeurs, cœur de cible de la réforme](#)
- [Rémunérations abusives : le gouvernement français planche sur un projet de loi](#)
- [Allonger la durée de cotisation retraite, « c'est une des pistes », selon Sapin](#)
- [Les seniors retardent leur départ à la retraite](#)
- [Hôtellerie française : hausse des prix mais baisse des ventes](#)
- [La vérité sur la TVA que ne paient pas les touristes](#)
- [Le Conseil des ministres adopte l'accord sur l'emploi](#)
- [Inégalités hommes-femmes : « Des sanctions jusqu'à 1 % de la masse salariale »](#)
- [Geneviève Fioraso : « Nous allons limiter la durée des stages à six mois »](#)
- [Ralentissement historique des crédits accordés aux PME en 2012](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

- [Contrôle Urssaf : aucun texte n'impose de respecter un délai minimum](#)
- [Jérôme Cahuzac : « Il n'y a pas de ministère intouchable »](#)
- [Services à la personne : la hausse de la TVA reportée au 1^{er} juillet](#)
- [Pas d'accord sur les retraites complémentaires](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [Hewlett Packard France réduit ses suppressions de postes de 40 %](#)
- [Thomas Cook choisit de rester en France](#)
- [Banque postale : pourquoi ses résultats s'envolent](#)
- [Renault : l'accord de compétitivité approuvé par deux syndicats](#)
- [Carrefour a triplé son bénéfice net en 2012](#)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Seine-Saint-Denis : la société d'ambulances arnaque 1,6 M€ à la Sécu](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [Valérie Pécresse : « Le retour à l'équilibre est hautement improbable en 2017 »](#)
- [Laurence Parisot appelle majorité et opposition à voter l'accord emploi](#)
- [Bâtiment : Jean-Louis Borloo suggère de baisser la TVA à 5 %](#)

TEXTES LEGISLATIFS ET**REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS**

- [INSEE : Emploi et salaires, édition 2013](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc. Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant :

eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● Formation professionnelle : les chômeurs, cœur de cible de la réforme

Avec comme point d'appui les recommandations de la Cour des comptes, le gouvernement a décidé de réformer la formation professionnelle. **François Hollande** : « *Comment peut-il y avoir plus de 3 millions de chômeurs et des employeurs qui nous disent qu'ils ne trouvent pas de salariés qui ne correspondent pas à leur marché !* », avant d'ajouter qu'il souhaitait que les délais pour obtenir une formation devaient être « raccourcis » - « *l'objectif est qu'au moins un chômeur sur deux se voit proposer une formation moins de deux mois après avoir perdu son emploi (contre un sur quatre aujourd'hui) et qu'aucun chômeur n'attende plus de 6 mois pour entrer en formation (alors qu'aujourd'hui un quart des chômeurs patientent plus de quinze mois avant d'en bénéficier)* ». D'après **l'Elysée** : « *[La formation professionnelle] reste trop peu orientée vers les demandeurs d'emploi et les jeunes peu ou pas formés [qui devraient constituer son cœur de cible]. [La réforme devra] mettre de l'ordre dans les relations un peu compliquées entre l'État, les partenaires sociaux, Pôle emploi et les régions [et] un peu d'ordre dans les 55 000 organismes de formation. [...] L'idée générale n'est pas de pointer les détournements ou les abus de ce secteur mais d'améliorer l'efficacité d'ensemble. [...] Ce n'est pas une réforme facile, mais elle est nécessaire* ».

<http://www.lefigaro.fr/emploi/2013/03/04/09005-20130304ARTFIG00485-une-reforme-de-la-formation-professionnelle-sur-les-rails.php>

(Sources : www.lefigaro.fr du 04/03/2013, Marie Visot)

● Rémunérations abusives : le gouvernement français planche sur un projet de loi

- **Jean-Marc Ayrault**, premier ministre : « *C'est une excellente expérience démocratique où les Suisses montrent la voie et, personnellement, je pense qu'il faut s'en inspirer* ». Cela fait désormais plusieurs mois que le gouvernement travaille à un projet de loi proche de celui plébiscité par les Suisses. Pour l'heure « *il n'y a pas de texte prêt [mais] des questions qui font l'objet de discussions* ». Plusieurs pistes sont évoquées :

01)- Soumettre à l'assemblée générale des actionnaires l'ensemble de la rémunération du ou des dirigeants d'une grande entreprise cotée.

02)- Nomination d'un administrateur indépendant à la tête du comité des rémunérations de l'entreprise.

03)- Plafonnement des retraites chapeau, qui ne bénéficient pas qu'aux dirigeants mais à un ensemble d'exécutifs.

- **NB** : Des mesures ont déjà été prises en France, remarque **L'Expansion** : « *L'attribution de stock-options, d'actions gratuites, de retraites dites chapeau (supplémentaires, payées par l'entreprise), ou d'indemnités d'arrivée ou de départ sont déjà soumises à l'avis des actionnaires. Les parachutes dorés, qui ont été dimanche complètement interdits en Suisse, sont également déjà réglementés en France. Le code Afep-Medef les plafonne à deux ans de rémunération maximum lorsque le chef d'entreprise est contraint à partir. S'il quitte son poste parce que l'herbe est plus verte ailleurs, ils sont interdits* ». Ajoutons à cela le décret promulgué cet été, qui plafonne les rémunérations des patrons d'entreprises publiques.

http://lexpansion.lexpress.fr/economie/remunerations-abusives-le-gouvernement-francais-planche-sur-un-projet-de-loi_374829.html

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 05/03/2013)

[Retour au sommaire](#)

● Allonger la durée de cotisation retraite, « c'est une des pistes », selon Sapin

Interrogé sur la réforme des retraites, **Michel Sapin**, ministre du travail, a déclaré, le 6 mars 2013, sur France Inter : « *Il y a des manières d'équilibrer tout système de retraite, qui sont sur la table, tout le monde les connaît, après - et c'est ça la négociation - lesquels utilise-t-on ? [L'allongement de la durée de cotisation est] évidemment sur la table. [...] C'est une des pistes, bien entendu. Mais si vous me demandez, au moment où s'ouvre la négociation, quel sera le résultat de cette négociation, je vous dirai "non, je ne vous donnerai pas le résultat"* ».

http://www.liberation.fr/economie/2013/03/06/allonger-la-duree-de-cotisation-retraite-c-est-une-des-pistes-selon-sapin_886616

(Source : www.liberation.fr du 06/03/2013)

● Les seniors retardent leur départ à la retraite

D'après l'étude annuelle de l'Insee « Emploi et salaires » 2013, les seniors sont de plus en plus nombreux à retarder leur départ à la retraite. **Nicole Roth, chef du département emploi et revenu d'activité à l'Insee** : « On observe une hausse du taux d'activité assez marquée en 2011 et 2012 pour les personnes qui ont exactement 60 ans, ce qui montre un effet certain de la réforme qui a conduit au recul de l'âge de la retraite sans oublier l'extinction des dispositifs de cessation anticipée d'activité ».

- Les 60-64 ans (hommes et femmes confondus) : En 2011, leur taux d'activité a atteint 20 %, soit un taux comparable à celui de 1985.

- Les 55-59 ans : Leur taux d'activité s'élève à 69 % en 2011, contre 53 % en 2000. Concernant les hommes, il se situe dans le dernier tiers des pays de l'Union européenne à 27. Concernant les femmes, la situation est inversée du fait de leur participation élevée au marché du travail depuis quelques décennies.

- **Nicole Roth** : « La France se caractérise par des taux particulièrement bas à la fois pour l'emploi des seniors mais aussi pour l'emploi des jeunes. D'autres pays européens connaissent un taux élevé de seniors en activité mais aussi de jeunes. Il n'y a pas de lien immédiat entre l'activité des jeunes et celle des seniors ».

Les secteurs qui emploient le moins de plus de 50 ans : la construction, le commerce, l'hébergement-restauration ainsi que les activités scientifiques, techniques et de soutien, dont l'intérim. Et, si lorsqu'ils sont en activité, 90 % des seniors bénéficient d'un CDI, il n'en va pas de même lorsqu'ils sont en position de rechercher un travail – ils retrouvent rarement un CDI. **Nicole Roth** : « Lorsqu'une personne de plus de 55 ans retrouve un emploi, c'est plus d'une fois sur deux un emploi à temps partiel ».

<http://www.lefigaro.fr/retraite/2013/03/06/05004-20130306ARTFIG00295-les-seniors-retardent-leur-depart-a-la-retraite.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 06/03/2013, Eric de La Chesnais)

● Hôtellerie française : hausse des prix mais baisse des ventes

D'après le baromètre mensuel du cabinet InExtenso-Deloitte publié le 5 mars, l'hôtellerie française a connu une baisse d'activité en janvier, qui a pénalisé le chiffre d'affaires, alors même que les prix moyens ont légèrement augmenté. **InExtenso-Deloitte** : « Les chiffres d'affaires hébergement sont en baisse de 2 % à 3 % par rapport au début de l'année 2012. [...] La grande majorité des destinations françaises est touchée par cette tendance lourde. [...] A Paris, le RevPar (revenu moyen par chambre disponible, principal indicateur du secteur) a reculé de 3,2 % dans le haut de gamme et le grand luxe et de 3,1 % dans l'économique, mais il a progressé dans le milieu de gamme (+ 1,4 %) ». **Challenges** : « Dans le détail, les taux d'occupation ont reculé en janvier sur tous les segments (luxe à économique) d'entre 3,3 et 6 %, tandis que les prix moyens ont légèrement augmenté (entre 0,6 % et 4,7 %) ».

<http://www.challenges.fr/entreprise/20130305.CHA6927/hotellerie-francaise-hausse-des-prix-mais-baisse-des-ventes.html>

(Source : www.challenges.fr du 05/03/2013)

[Retour au sommaire](#)

● La vérité sur la TVA que ne paient pas les touristes

D'après **Challenges** : « Une directive européenne complétée par le Code des douanes stipule qu'un commerçant peut rembourser tout ou partie de la TVA aux clients qui justifient la sortie effective de la marchandise hors du territoire. A l'aéroport, ils font ainsi tamponner leur bordereau d'achat par la douane, puis récupèrent ensuite l'argent du remboursement, soit en liquide au guichet d'une société spécialisée, soit via un virement sur leur compte. Les marques de luxe ont bien compris qu'elles pouvaient tirer de ce remboursement partiel de TVA un avantage compétitif à peu de frais ». **Anne Sarah Panhard, directrice générale d'Hermès France** : « C'est un service que nous rendons à nos clients ». Ainsi, Chanel et Louis Vuitton remboursent 12 % sur le montant TTC du produit, Hermès 10 %.

- **Challenges** : « Par exemple, un touriste chinois achetant un sac 1 000 euros recevra 120 euros sur une TVA qui en représente 164. Le solde, soit les 44 euros d'écart, est empoché par des intermédiaires, comme Global Blue ou Premier Tax Free, qui gèrent la procédure de

détaxe pour les marques ». Toujours selon **Challenges**, les marques se prennent au passage « une petite marge sur ce remboursement de TVA ». **Eric Noyal**, directeur général de Global Blue qui, avec Premier Tax Free, trône 80 % du marché de la détaxe en France : « C'est ultraconfidentiel ». **Gregory Briand**, d'Euro Free Shopping : « Les marques de luxe se prennent une marge qui correspond à une moyenne de 2 à 3 % du montant TTC de l'achat ». Comme l'explique **Challenges** : « Si bien que, sur un sac acheté 1 000 euros, un touriste chinois touchera 120 euros, l'intermédiaire 24 euros, et la marque de luxe 20 au minimum. A la fin de l'année, les griffes de luxe font leurs comptes : grâce à un remboursement très partiel de la TVA, elles arrondissent leurs marges de quelques dizaines de millions d'euros ». Au total, cela représente, pour l'Etat, un manque à gagner de 800 millions en 2012. **La Direction générale des douanes** : « Nous avons imaginé en 2011 de relever le seuil de remboursement de la TVA au-delà des 175 euros pour faire entrer un peu plus de TVA dans les caisses de l'Etat, mais c'est un dispositif encadré par Bruxelles ». **Jean-Yves Le Déaut, député socialiste** : « Cet avantage accordé aux touristes pour l'achat de produits de luxe peut paraître malvenu, alors qu'il est demandé un effort à nos concitoyens ». **Pierre Moscovici, ministre de l'Economie et des Finances** : « Le resserrement des conditions de la détaxe pourrait entraîner un effet d'éviction des achats faits par les touristes vers les Etats voisins, en particulier vers l'Allemagne ou le Royaume-Uni, où la détaxe est accordée dès le premier euro » - tout en précisant que Paris reste au premier rang européen du tourisme de shopping.

[http://www.challenges.fr/economie/20130307.CHA7015/la-verite-sur-l-argent-des-produits-vendus-hors-tva-aux-touristes.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130311](http://www.challenges.fr/economie/20130307.CHA7015/la-verite-sur-l-argent-des-produits-vendus-hors-tva-aux-touristes.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130311)

(Source : www.challenges.fr du 07/03/2013, Thiébauld Dromard)

● Le Conseil des ministres adopte l'accord sur l'emploi

Mercredi 6 mars, le Conseil des ministres a adopté l'accord sur l'emploi. **Jean-Marc Ayrault** : « Aujourd'hui, c'est le succès d'une méthode, celle du dialogue social, celle de la négociation, celle de la recherche du compromis. [...] C'est un projet de loi qui va permettre de renforcer la sécurité des parcours professionnels pour les salariés. [...] C'est un accord gagnant-gagnant pour les entreprises qui connaissent des difficultés, qui doivent se réorganiser, en anticipant la situation, sans faire qu'à chaque fois la seule solution, c'est de licencier. [...] On ne peut pas réformer le pays uniquement par conflit, par affrontement. On peut le faire aussi (par) des accords, des négociations. Le gouvernement préconise cette négociation, cette méthode du dialogue social. Cela sera la même chose pour les retraites, pour la formation professionnelle ».

http://www.liberation.fr/politiques/2013/03/06/le-conseil-des-ministres-adopte-l-accord-emploi_886634

(Source : www.liberation.fr du 06/03/2013)

● Inégalités hommes-femmes : « Des sanctions jusqu'à 1 % de la masse salariale »

- **Najat Vallaud-Belkacem**, ministre des Droits des femmes et porte-parole du gouvernement : « En décembre dernier, nous avons changé les procédures de contrôle sur les entreprises pour les rendre plus efficaces. Il y aura des sanctions dans six mois si rien ne se passe. Pour le reste, les partenaires sociaux négocieront jusqu'à la fin du mois de juin, notamment sur cette question des différences de rémunérations mais aussi de progression de carrière. [Les sanctions] pourront aller jusqu'à 1 % de la masse salariale, cela devrait être dissuasif ! On tiendra compte, bien sûr, de la situation de l'entreprise et de la crise, mais cela fera mal quand même... On ne peut pas vider la sanction de sa substance. L'exemplarité, c'est aussi une arme ».

- L'intégralité de l'entretien accordé par Mme Vallaud-Belkacem :

<http://www.leparisien.fr/societe/inegalites-homme-femme-des-sanctions-jusqu-a-1-de-la-masse-salariale-08-03-2013-2625897.php>

(Source : www.leparisien.fr du 08/03/2012, Matthieu Croissandeau, Florence Deguen, Rosalie Lucas)

[Retour au sommaire](#)

● **Geneviève Fioraso : « Nous allons limiter la durée des stages à six mois »**

Dans un entretien accordé à Libération, **Geneviève Fioraso**, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, affirme sa volonté de développer les stages, tout en limitant les abus : « *Les stages concerne[nt] principalement les étudiants en fin de cursus, et très peu d'étudiants en premier cycle à l'université. C'est pourquoi nous allons développer la possibilité d'effectuer des stages dans tous les cursus, et également plus tôt, dès la licence. Car les stages sont aussi un moyen de se projeter dans un projet professionnel. Nous allons introduire, dans les contrats quinquennaux avec les établissements d'enseignement supérieur, les stages comme l'un des critères qualitatifs pour l'attribution des dotations d'Etat. [...] Il ne faut plus de stage en dehors des cursus de formation. C'est la clé. Le stage doit être intégré dans la formation, avec laquelle il est complémentaire. Nous allons introduire un volume pédagogique minimal de formation dans les conventions de stage. Nous allons également limiter la durée des stages à six mois. Ce délai maximum était prévu dans la loi Cherpion de 2011, mais ce n'était pas appliqué faute de décret. [...] Il faut inciter à dénoncer les abus quand il y en a. C'est aussi de la responsabilité des établissements d'enseignements supérieur. C'est aussi cela l'autonomie des établissements : former des enseignants et des cadres au droit du travail et au fonctionnement de l'entreprise pour pouvoir prévenir ces abus. Certains secteurs, comme la publicité, ont entre 10 % et 15 % de stagiaires. Ce n'est pas normal, et nous étudions, avec le ministre du Travail, Michel Sapin, la possibilité de fixer des plafonds ».*

<http://www.liberation.fr/societe/2013/03/06/nous-allons-limiter-la-duree-des-stages-a-six-mois> **886793**

(Source : www.liberation.fr du 06/03/2013)

● **Ralentissement historique des crédits accordés aux PME en 2012**

Selon la Banque de France, en un an, le rythme de progression des crédits accordés aux PME et micro-entreprises est passé de 4,50 % à 0,40 %. Les crédits mobilisés et mobilisables (qui intègrent les montants autorisés mais non tirés) aux PME indépendantes ont augmenté de 0,40 % sur douze mois, contre 1 % en décembre, le chiffre le plus bas depuis janvier 2007, date de première publication de cet indicateur. Les prêts en cours aux PME indépendantes et micro-entreprises mobilisés et mobilisables se montaient, fin janvier, à 139,6 milliards d'euros, dont 125,1 milliards effectivement mobilisés.

[http://www.challenges.fr/entreprise/20130307.CHA7111/le-rythme-des-credits-aux-pme-atteint-un-niveau-historiquement-bas.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20130307](http://www.challenges.fr/entreprise/20130307.CHA7111/le-rythme-des-credits-aux-pme-atteint-un-niveau-historiquement-bas.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20130307)

- **Les chiffres de la Banque de France (3 pages) :**

http://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfstatistiquescalendrier/2013-01-france-stat-info-credits-aux-entreprises-encours.pdf

(Sources : www.challenges.fr du 07/03/2013, www.banque-france.fr)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

● **Contrôle Urssaf : aucun texte n'impose de respecter un délai minimum**

Jugeant une affaire où un employeur contestait son redressement, au motif que « *l'Urssaf [n'avait pas] respecté le principe du contradictoire lors du contrôle effectué dans son entreprise, faute d'un délai suffisant entre la réception de l'avis de contrôle et le contrôle* », et fondant son argumentation sur une circulaire Acooss du 16 juillet 1999, la Cour de cassation a donné raison à l'Urssaf, par un arrêté du 14 février 2013 : « *Aucun texte n'impose à l'Urssaf de respecter un délai minimum entre l'avis et les opérations de contrôle et (...) la circulaire de l'Acooss, qui recommande que cet avis soit adressé quinze jours avant le début des opérations, constitue une injonction interne à l'organisme* ». La Cour conclut donc que, dans la mesure où l'entreprise a reçu de l'Urssaf un avis, par lettre recommandée avec accusé de réception, 5 jours avant le début des opérations de contrôle, la procédure est valide.

<http://lentreprise.lexpress.fr/gestion-du-personnel/contrôle-urssaf-aucun-texte-n-impose-de-respecter-un-délai-minimum> **38831.html**

(Source : <http://lentreprise.lexpress.fr> du 27/02/2013)

[Retour au sommaire](#)

● **Jérôme Cahuzac : « Il n'y a pas de ministère intouchable »**

Jérôme Cahuzac, ministre du Budget, a envoyé aux différents ministères, une lettre de cadrage pour le budget 2014. Objectif : 5 milliards d'euros d'économies supplémentaires. **M. Cahuzac**, au Journal du Dimanche : « *Tous les crédits sont potentiellement visés (...). Il n'y a pas de ministère intouchable. [...] Les ministères de l'Education nationale, de la Police et de la Gendarmerie sont exemptés d'efforts sur leurs effectifs. [...] Le détail (des économies, ndlr) sera négocié avec chaque membre du gouvernement. [...] Le sérieux budgétaire est une composante de notre politique économique, décidée par le gouvernement* ».

[http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20130310.OBS1401/cahuzac-il-n-y-a-pas-de-ministere-intouchable.html#xtor=EPR-1-\[Actu8h\]-20130310](http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20130310.OBS1401/cahuzac-il-n-y-a-pas-de-ministere-intouchable.html#xtor=EPR-1-[Actu8h]-20130310)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs> du 10/03/2013)

● **Services à la personne : la hausse de la TVA reportée au 1^{er} juillet**

Le 8 mars, le gouvernement a annoncé le report au 1^{er} juillet de la hausse de la TVA sur certains services à la personne. Selon **un porte-parole de Bercy** : « *Cette hausse, de 7 % à 19,6 %, réclamée par la Commission européenne, initialement prévue au 1^{er} avril, s'avère difficile à anticiper pour les professionnels concernés. Un délai supplémentaire d'un trimestre leur est donc accordé pour leur permettre de s'y préparer* ». Les secteurs concernés ? Les petits travaux de jardinage, les cours à domicile hors soutien scolaire, l'assistance informatique et internet à domicile, la maintenance, l'entretien et la vigilance temporaires, à domicile, de la résidence principale et secondaire ainsi que les activités qui concourent directement et exclusivement à coordonner et délivrer les services à la personne. **Pierre Moscovici** (ministre de l'Economie), **Sylvia Pinel** (ministre de l'Artisanat) et **Jérôme Cahuzac** (ministre du Budget), ont déclaré conjointement, dans un communiqué : « *L'impact de cette décision doit être relativisé, dès lors que le rendement net du relèvement de la TVA sera de 6 millions en 2013, et 12 millions en 2014, à comparer aux 6 milliards d'aides publiques versés chaque année au secteur des services à la personne. [...] La réduction d'impôt et le crédit d'impôt en faveur de l'emploi de salariés à domicile, au sein de l'impôt sur le revenu, ne sont pas remis en cause. Le surcoût moyen, pour les utilisateurs des services affectés par la hausse de la TVA, sera de l'ordre de quelques dizaines d'euros par an* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20130308.CHA7150/services-a-la-personne-la-hausse-de-la-tva-reportee-au-1er-juillet.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20130308](http://www.challenges.fr/economie/20130308.CHA7150/services-a-la-personne-la-hausse-de-la-tva-reportee-au-1er-juillet.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20130308)

(Source : www.challenges.fr du 08/03/2013)

● **Pas d'accord sur les retraites complémentaires**

Lors de ce qui devait être l'ultime séance de négociation, le 7 mars, syndicats et patronat ne sont pas parvenus à trouver un accord concernant les mesures à prendre pour sauver les régimes de retraites complémentaires (Agirc-Arrco). Ils doivent se revoir le 13 mars. **Le Monde** : « *Les partenaires sociaux ne sont d'accord ni sur la hausse des cotisations, ni sur la désindexation temporaire des pensions. Les syndicats étaient certes prêts à accepter que les retraites complémentaires évoluent moins vite que l'inflation pendant quelques années, mais pas autant que l'aurait désiré le patronat. Le Medef réclame ainsi qu'elles évoluent d'un point de moins que l'inflation pendant trois ans* ». Niveau hausse des cotisations, ça coince encore plus. Les syndicats réclamaient que cette hausse se traduise, au moins en partie, par de meilleurs droits pour les salariés concernés. Mais le patronat ne souhaiterait agir que sur le "taux d'appel", qui, lorsqu'il est augmenté, ne permet d'acquérir aucun droit supplémentaire. **Le Monde** : « *Le patronat a, in fine, accepté que la hausse des cotisations puisse éventuellement se traduire plus tard par une hausse des droits, mais en instaurant des conditions drastiques, comme le "constat d'un recul significatif de l'âge effectif moyen de départ à la retraite" ou la constitution de réserves d'au moins 9 mois de l'Arrco et de l'Agirc* ».

[http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/03/07/pas-d-accord-sur-les-retraites-complementaires_1844952_823448.html#xtor=EPR-32280229-\[NL_Titresdujour\]-20130308-\[titres\]](http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/03/07/pas-d-accord-sur-les-retraites-complementaires_1844952_823448.html#xtor=EPR-32280229-[NL_Titresdujour]-20130308-[titres])

(Source : www.lemonde.fr du 08/03/2013, Jean-Baptiste Chastand)

[Retour au sommaire](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

● Hewlett Packard France réduit ses suppressions de postes de 40 %

C'est finalement 300 postes, au lieu des 520 annoncés en octobre, que Hewlett Packard supprimera en France. La direction insiste sur le fait qu'il n'y aura pas de licenciements. D'après **HP France**, le plan « *s'effectuera sur la base de départs volontaires et d'un dispositif exclusif de pré-retraite* ».

<http://lexpansion.lexpress.fr/high-tech/hp-france-reduit-ses-suppressions-de-postes-de-40-374846.html>

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 05/03/2013)

● Thomas Cook choisit de rester en France

Le 4 mars, le bagagiste Thomas Cook a annoncé qu'il renonçait à céder sa filiale française en difficulté. Ce sont quelque 660 agences Thomas Cook et Jet tours qui sont concernées. L'entreprise subira toutefois un plan de restructuration. **Peter Fankhauser**, directeur général en charge du Royaume-Uni et de l'Europe continentale : « *C'est une avancée positive pour nos clients et employés en France, alors que nous mettons en œuvre notre plan destiné à faire renouer cette activité avec la rentabilité, sous la direction de nos dirigeants français, qui travailleront en liaison étroite avec Reto Wilhelm* » (en charge de l'Europe continentale).

<http://lexpansion.lexpress.fr/entreprise/thomas-cook-choisit-de-rester-en-france-374749.html>

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 05.03.2013)

● Banque postale : pourquoi ses résultats s'envolent

C'est un bénéfice net en hausse de 39,3 %, à 574 millions d'euros, qu'a enregistré La Banque Postale en 2012. Un résultat dû en grande partie à l'impact de la restructuration de la dette grecque. **Philippe Wahl, président du Directoire**, a souligné que les frais de gestion étaient en baisse (- 0,8 %), alors que le produit net bancaire (PNB, équivalent du chiffre d'affaires) a lui progressé de 2,5 %, à 5,24 milliards d'euros : « *C'est d'autant plus remarquable qu'au même moment, nous poursuivons des projets de développement. [...] Nous avons été capables de faire face (...) par un effort particulier d'économie et de maîtrise des coûts en interne, [mais] il y a encore des marges de progrès. Nous en sommes tout à fait conscients. [...] Nous sommes une banque très récente [la création de la Banque Postale remonte à 2006, ndlr]. Les autres ont entre 20 et 30 ans d'avance sur l'équipement des clients, c'est ce qui explique cet écart de performance* ».

<http://www.challenges.fr/entreprise/20130305.CHA6926/banque-postale-pourquoi-ses-resultats-s-envolent.html>

(Source : www.challenges.fr du 05/03/2013)

● Renault : l'accord de compétitivité approuvé par deux syndicats

La CFE-CGC et FO Renault ont donné leur aval au projet d'accord visant plus de compétitivité et de flexibilité dans les sites français du constructeur. **Laurent Smolnik, délégué central FO** : « *C'est un accord hors du commun. [...] Il vaut mieux qu'une régression programmée. Il vaut mieux prendre le risque d'un avenir que de ne pas avoir d'avenir du tout. Le texte permet d'avoir désormais une vision de l'activité sur nos sites jusqu'à 2016, voire 2020 pour Douai* ». Ensemble, FO et CFE-CGC dépassent largement les 30 % de voix aux élections professionnelles requis pour valider le texte. La signature interviendra après la présentation du projet d'accord en comité central d'entreprise, prévue le 12 mars. La CGT, qui dénonce des sacrifices exorbitants demandés aux salariés, et la CFDT, plutôt favorable au texte, ne se sont pas officiellement prononcées.

<http://www.liberation.fr/economie/2013/03/06/l-accord-de-competitivite-chez-renault-approuve-par-deux-syndicats-886686>

(Source : www.liberation.fr du 06/03/2013)

[Retour au sommaire](#)

● Carrefour a triplé son bénéfice net en 2012

Le 7 mars, Carrefour a déclaré un bénéfice net 2012 de 1,23 milliard d'euros, plus que triplé grâce aux plus-values de cessions de plus d'un milliard d'euros, et un bénéfice opérationnel courant en baisse de 2,6 %, à 2,14 milliards d'euros, tous deux supérieurs à ses prévisions.

Selon **une porte-parole du groupe** : « L'opérationnel, bien qu'en recul, est néanmoins meilleur qu'attendu, en raison de la bonne progression en fin d'année de l'activité en France et grâce à l'Amérique latine ». **Challenges** : « Pour 2013, Carrefour se fixe pour objectifs de continuer à améliorer son image-prix en France, d'"adapter son offre et ses coûts en Europe" où l'activité a été morose en 2012 du fait de la baisse de la consommation en Espagne et en Italie, et de poursuivre son expansion sur les marchés émergents. Il compte également poursuivre ses investissements, qui seront compris entre 2,2 et 2,3 milliards d'euros sur l'ensemble de l'exercice, conformément à la stratégie engagée par son nouveau patron, Georges Plassat ».

[http://www.challenges.fr/services-et-distribution/20130307.CHA7102/carrefour-a-triple-son-benefice-net-en-2012.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130307](http://www.challenges.fr/services-et-distribution/20130307.CHA7102/carrefour-a-triple-son-benefice-net-en-2012.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130307)

(Source : www.challenges.fr du 07/06/2013)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

● Seine-Saint-Denis : la société d'ambulances arnaque 1,6 M€ à la Sécu

Durant deux ans, le gérant de quatre sociétés d'ambulance a escroqué la Sécurité sociale : Cpm + Urssaf. Il vient d'être écroué pour obtention indue de prestations sociales, abus de confiance et travail dissimulé. Il a dirigé ses sociétés à Aulnay, puis à Stains, où il avait implanté SOS Ambulance, puis Meline. **Le Codaf** (comité opérationnel départemental antifraude) a dénombré 39 salariés, jamais déclarés : « Le gérant recrutait brièvement des brancardiers disposant d'un agrément, puis il les licenciait. Entre-temps, il faisait appel à des travailleurs clandestins qui utilisaient les agréments, mais n'effectuaient pas la course ».

- **Le Parisien** explique : « Au vu des sommes escroquées, des investigations plus poussées ont été réalisées sur le patrimoine du gérant par le groupement d'intervention régionale. Ainsi, 230 000 € ont pu être saisis sur ses comptes et immédiatement transférés à l'Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (Agrasc). Les circuits financiers pourraient conduire les enquêteurs au-delà de l'Hexagone. Une partie de l'argent était déposée sur des comptes de banques marocaines ».

<http://www.leparisien.fr/aulnay-sous-bois-93600/la-societe-d-ambulances-arnaque-1-6-meur-a-la-secu-07-03-2013-2622919.php#xtor=EREC-109----1346501@1>

(Source : www.leparisien.fr du 07/03/2013, Nathalie Revenu)

[Retour au sommaire](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

● Valérie Pécresse : « Le retour à l'équilibre est hautement improbable en 2017 »

Valérie Pécresse a accordé un entretien à Acteurs Publics et s'exprime sur le retour à l'équilibre budgétaire, qu'elle estime « hautement improbable en 2017 » : « La croissance n'est pas au rendez-vous mais surtout, les verrous budgétaires qui avaient encore permis en 2012 de faire des économies ont été supprimés : la Révision générale des politiques publiques (RGPP), le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, la convergence tarifaire hospitalière, la non-indexation des prestations sociales... Par conséquent, les dépenses dérapent. De plus, le gouvernement a pris, bien imprudemment, des engagements qui ne sont pas financés, comme les mesures de la conférence pauvreté. Voilà pourquoi la France ne tiendra pas son objectif de 3 % de déficits. [...] Depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, on constate une stratégie de délocalisation fiscale qui va peser lourdement sur nos recettes. [...] La délocalisation des centres de décision et de production des grands groupes s'accélère. À plus petite échelle, le matraquage fiscal entraîne un retour massif du travail clandestin, notamment dans le secteur de la construction, victime de la hausse prévue de la TVA. Même constat pour les emplois à domicile à cause de la hausse des cotisations sociales. L'adage "Trop d'impôt tue l'impôt" va encore se vérifier car le retour escompté sur les recettes sera bien moindre que prévu. [...] Je dis au gouvernement "ne soyez pas menteur" car tout repose sur la confiance. Si les taux d'intérêts sont très bas, c'est parce que depuis 2010, la France a fait mieux que prévu pour son déficit public. Si en 2013, le gouvernement ne respecte pas les 3 %, la confiance va être abîmée et le retour à l'équilibre est hautement improbable en 2017 ».

- **L'intégralité de l'entretien avec Mme Pécresse** :

<http://www.acteurspublics.com/2013/03/05/valerie-pecresse-le-retour-a-l-equilibre-est-hautement-improbable-en-2017>

(Source : www.acteurspublics.com du 05/03/2013, Bruno Botella & Laurence Fargues)

● **Laurence Parisot appelle majorité et opposition à voter l'accord emploi**

Le 6 mars, Laurence Parisot, présidente du Medef, a appelé les parlementaires de la majorité comme ceux de l'opposition à adopter le projet de loi sur le marché du travail. **Mme Parisot** : « *Pour la première fois dans notre pays on peut parler de flexi-sécurité. Cet accord est l'espérance de pouvoir enfin installer dans notre pays un mode de fonctionnement souple et sécurisant pour les salariés pour faire face aux aléas de conjoncture ou pour permettre à chacun de s'adapter face aux situations économiques ou aux évolutions technologiques. [...] Si vous avez une chute de 15 ou 20 % de votre carnet de commandes, vous pouvez par accord majoritaire de l'entreprise [...] ponctuellement, dire on baisse la durée du travail, les salaires, mais en échange nous ne touchons pas aux effectifs. C'est cet outil que les Allemands ont utilisé en 2009-2010 et qui a sauvé l'industrie automobile allemande* ».

http://www.liberation.fr/economie/2013/03/06/parisot-appelle-majorite-et-opposition-a-voter-l-accord-emploi_886618

(Source : www.liberation.fr du 06/03/2013)

● **Bâtiment : Jean-Louis Borloo suggère de baisser la TVA à 5 %**

Jean-Louis Borloo, président de l'UDI, s'est exprimé dans Dimanche Ouest-France : « *Il faut baisser la TVA sur le bâtiment à 5 %, voire même à 2,5 % pendant deux ans. Fin 2013, on sera à la moitié de la production d'il y a quatre ans. En un an et demi, on a augmenté la TVA de 100 %, moitié Fillon, moitié Ayrault. On est en train de massacrer ce secteur* ».

M. Borloo considère aussi qu'il faut « *relancer les services à la personne* », un secteur qui peut, selon lui, générer « *un nouveau programme de 500 000 emplois* ». Il critique également la Banque publique d'investissement : « *La BPI, c'est un regroupement, assez politisé, de deux institutions qui existaient déjà, le FSI et Oséo, qui marchaient très bien. Point. La création de la BPI n'a pas apporté un euro de plus* ». En conclusion, il fait un constat sombre de l'état de l'Hexagone : « *Les gens n'osent plus entreprendre, déménager, agrandir leur maison, changer de voiture, ouvrir un commerce. La France s'est perdue de vue* ».

<http://www.leparisien.fr/politique/batiment-jean-louis-borloo-suggere-de-baisser-la-tva-a-5-10-03-2013-2630317.php#xtor=EREC-109----1346501@1>

(Source : www.leparisien.fr du 10/03/2013)

TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS

● **INSEE : Emploi et salaires, édition 2013**

- **Présentation par l'Insee** : « *L'Insee en collaboration avec la Dares propose avec Emploi et salaires un panorama complet et précis sur l'emploi et les salaires. Après une introduction sur la conjoncture, l'édition 2013 présente quatre dossiers qui portent sur la recherche d'emploi des seniors, l'évolution des inégalités salariales, les carrières des salariés de la fonction publique et l'accès à l'épargne salariale. Enfin, les principales données sur l'emploi et ses caractéristiques et les salaires par grand secteur, selon le sexe, l'âge, etc., ainsi que des comparaisons régionales et européennes sont proposées dans 36 fiches thématiques sous forme de tableaux et graphiques commentés* ».

- **Sommaires – Emploi et salaires – Insee références – Edition 2013** :

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=EMPSAL13a_sommaire

- **L'ensemble des textes du rapport de l'Insee** :

<http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/sommaire.asp?codesage=EMPSAL13&nivgeo=0>

(Sources : www.challenges.fr du 06/03/2013, Marco Mosca, www.insee.fr)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France.

En ligne tous les mercredis

Directeur de publication : le directeur Philippe Renard

Rédacteur en chef : Eric Tessier.

Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante :
eric.tessier@urssaf.fr